

PREFECTURE DE L'ISERE

*Service de la Navigation
Rhône-Saône*

**PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES
-INONDATIONS-**

(P.P.R.I.)

Commune de PEAGE DE ROUSSILLON

**LIMNIGRAMME
DE LA CRUE CENTENNALE
A TERNAY**

Vu pour être annexé à mon
arrêté en date du 6 octobre 1997.
Grenoble, le

7 OCT. 1997

Philippe BIRAUX,
Président du Conseil
Général de l'Isère.

Philippe BIRAUX

Pour le préfet de l'Isère
Le Général de TERNAY

Annick SCHWARZ

CRUES DU RHONE EN AVAL DE LYON ENTRE LES PK 18 ET 63

DUREE ESTIMEE DE SUBMERSION
PAR UNE CRUE CENTENNALE OU DECENNALE
RELEVÉE A PARTIR DE LA STATION DE TERNAY

ZERO DE L'ECHELLE :	150.00 NGF ORTHOMETRIQUE
	150.24 IGN 1969
F100 : 6100 m ³ /s	cote à l'échelle : 7.34 m
F10 : 4700 m ³ /s	cote à l'échelle : 5.82 m

